

Comptes-rendus des réunions de quartiers – Juin / Juillet 2022

QUARTIER DU VILLAGE - Réunion du 25.06.2022

Elus Présents : Mme le maire Charles (), Mme Richaud, M. Dickson, M. Donzeau, M. Marguerettaz, M. Randazzo. Mme Picard s'était excusée pour cause de Covid.

Référent : M. David Ward Perkins

Il y avait une petite vingtaine de personnes du village présente.

Stationnement et autre

M. Houssaye, chef de la police municipale, était présent et a répondu pendant plus d'une heure à de nombreuses questions.

- Les ASVP peuvent dresser des PV pour le stationnement sauvage et les dépôts sauvages.
- La police s'occupe des problèmes d'urbanisme, de circulation, de stationnement et d'ordre.
- Récemment, la police et les ASVP ont dressé 68 verbalisations au village, mais on essaie d'être raisonnable plutôt que de faire du zèle. Pour la Place de l'Église, on ne peut pas faire enlever les voitures par la fourrière, la Place ne s'y prête pas. A revoir, une barrière ou des plots.
- Pour le parking 'sauvage' de l'Ecole maternelle, la police a pu enlever 2 voitures en épave, mais ne peut pas faire enlever les voitures bachées.
- On fait remarquer que vers la chapelle Notre Dame, il y a aussi des problèmes de voitures ventouses, de stationnement sur une place pour handicapé et aussi devant les poubelles.
- Le marquage au sol est fait par la Métropole, des fois mal, comme au parking de la Ferrage. On demande à faire refaire le marquage au sol pour la sortie du parking de Sainte Barbe et le marquage pour la montée de l'escalier.
- Il faudra indiquer que le chemin de la Fontaine des Bœufs est une voie sans issue.
- Des mesures sont déjà en place pour des macarons pour des visiteurs.
- Après 18h00, il fallait contacter la gendarmerie pour le stationnement aussi bien que les autres nuisances telles que le bruit.
- Pour les problèmes d'urbansime, la police réagit soit suite à des dénonciations, soit au niveau des demandes de certificat de conformité. M. Savary a fait remarquer qu'à son avis, il n'y avait pas de suivi en matière d'urbanisme, et que les gens ne donnent pas toujours suite à leur demande. En réponse, on fait observer que les gens peuvent déposer une demande préalable pour faire des travaux p.ex. de façade mais on ne peut pas les obliger de donner suite.
- Deux places de stationnement (non règlementaires) ont été supprimées en bas du chemin de la Tourraque, pour permettre la sortie d'un habitant de son terrain. Les plots ont été posés sur le trottoir où il est interdit de se garer de toute façon. La demande avait été formulée auprès de la Police et a été traitée comme toute autre demande. D'autre part, il y a une parcelle communale à côté qu'on espère développer.
- Le panneau d'interdiction de stationnement sur la maison de Mme Casani près de la Poste est trop haut pour être visible. A voir !

- Une suggestion : convoquer les multi-rcidivistes du stationnement, surtout de la Place de l'Église, à la Mairie
- La descente du Baou en VTT à toute vitesse rend le chemin du Baou dangereux pour les piétons. Dévier les cyclistes par le chemin des Lucioles

Bruit

Trois sources de bruit ont été évoquées:

- Le terrain de sports de l'École maternelle, où en soirée, des jeunes se rassemblent et font jouer de la musique trop forte. On demande la fermeture du portail du stade à partir d'une certaine heure le soir.
- Le Planestel : le problème ne vient pas de la clientèle du restaurant mais beaucoup plus tard le soir par des gens qui ont trop bu etc. Il faut voir avec le président du Cercle.
- La Place Sainte Barbe. Identique au Planestel.

Les problèmes sont évidemment moins graves quand il fait moins chaud.

La Fibre

Ailleurs sur la commune, surtout vers le Mas et Beaume Gairard, il y a beaucoup de gens sans fibre. Actuellement, moins de 60% sont connectés. Il y aura une réunion avec Orange au mois d'Octobre. Le cahier de charges demande aux installateurs de suivre les fils en cuivre. La commune installe maintenant des gaines pour le câblage en général quand on refait un chemin ou une rue.

Adresses

La refonte des adresses est en cours.

Propreté

Il y a eu une amélioration, mais l'opération flash n'a toujours pas eu lieu, et se fera par étape. En premier lieu, le Panorama. A noter que ce n'est pas toujours les animaux qui sont en cause. D'ailleurs, on a pris contact avec la fourrière pour joindre le répressif au pédagogique quand les gens ne font pas attention à leur(s) chien(s).

Communication

Le Municipalité aurait dû faire plus de publicité sur la modification de la PLUM sur les réseaux sociaux selon certains. Pourtant, la publicité était déjà faite depuis la mi-mai sur le site de la Mairie.

Il faudrait rendre la page de la Mairie beaucoup plus lisible. En particulier, un agenda détaillant tout ce qui doit avoir lieu sur la commune, mois par mois, avec les liens nécessaires pour développer les titres (culture, quartiers, urbanisme etc) est nécessaire.

Pour la modification du PLUM, en particulier, la voie oxygène a retenu l'attention mais Madame le Maire a assuré ceux présents que la lettre d'abandon du projet avait été envoyée il y a plus d'un an et que le projet n'est pas inscrit sur les projets de Saint Jeannet auprès de la Métropole. Il y figure par contre (1) la sécurisation de la route de Gattières entre le Peyron et le chemin du Peyrouas et (2) le parking d'échange multimodal.

Finalement la réunion s'est close sur le feu de circulation chemin du Moulin: fixe ou clignotant le soir ? Le carrefour est dangereux, mais les avis sont très partagés

Après la réunion, M. Ward Perkins a fait savoir que, à son avis, la réunion s'était bien déroulée et que, étant donné que le dialogue semblait bien instauré, il ne voyait pas de raison d'avoir des référents de quartier pour le village. Les élus regrettent sa décision, car il a fait remonter des questions de manière très utile. Si d'autres personnes veulent être référents, elles sont priées de se signaler auprès de M. Dickson ou Mme Picard.

Quartier les Billoires, Les Coteaux, Val de Cagnes, Chemin de Provence, Coteaux du Var et Saint Estève - Réunion du 01.07.2022

Elus présents : Mme le Maire, Mme Marguerettaz, Mme Richaud, Mme Guinheu, M. Dey, M. Dickson, M. Donzeau, M. Marguerettaz

Référents : Mme Deloraine, Mme Laval, M. Hinton, M. Occeci

Il y avait une trentaine de personnes présente. La réunion a duré deux heures et il y avait une large participation.

L'ordre du jour a en grande partie repris les thèmes de la réunion précédente.

Communication

Pour améliorer la communication des réunions, on suggère de contacter les présidents d'association pour répercuter l'information en plus de Vooter, la page Facebook, les affiches etc

Voirie

Le ralentisseur du 739 chemin des Billoires : la Métropole avait présenté la veille un projet d'écluse sans coussin berlinois au milieu et avec la priorité dans le sens de la montée. Cela protégerait les piétons et éviterait le problème de bruit. La solution semblait satisfaire ceux présents. Si cette solution s'avérait efficace, pourrait-on l'envisager pour le chemin de Baigneissoire?

Autre point : pourrait – on envisager de refaire le ralentisseur du chemin des Trigands?
Réponse : éventuellement oui, s'il y avait la demande d'un nombre de riverains concernés

La 2218 (route de Gattières) va être sécurisée entre le rond-point du Mini Thai et le chemin du Peyrouas, avec par exemple un rond-point devant le collège. Il y aura une réunion publique à ce propos vers le mois d'octobre.

La sortie de la vieille route de La Gaude sur la route de Saint Laurent est très dangereuse. Effectivement, depuis La Gaude jusqu'à Saint Jeannet, il n'y a aucun ralentisseur et les gens conduisent à vitesse élevée. La section voirie de la Métropole va étudier le problème et chercher des solutions.

La Fibre

Il y a deux quartiers en particulier qui n'ont pas la fibre, le Mas et Beaume Gairard. Moins de 60% des Saint Jeannois sont connectés, et les chiffres sont presque identiques pour Gattières

et La Gaude. La mairie doit rencontrer Orange sous peu, et il y aura une réunion publique avec Orange à la rentrée.

La salle polyvalente

Le site choisi était le terrain du parking de l'école des Prés. Le comité consultatif établit un cahier de charges qui sera traduit à un cabinet d'expertise, et il y aura une autre réunion publique avant la fin de l'année.

La Poste

L'annonce d'une agence postale communale était bien accueillie. La Poste sera fermée pour rénovation depuis fin juin jusqu'au 1 septembre. Les gens espèrent des heures d'ouverture plus larges qu'à présent et font remarquer que les agences de Gattières et de La Gaude sont fermées le jeudi après-midi.

Poubelles et incivilités

Des gens qui déposent leurs ordures sans même les mettre dans les poubelles etc - pourrait-on installer des caméras de surveillance? Ailleurs (vieille route de La Gaude), il y a des poubelles collectives déposées sur des terrains privés. Est-ce le cas ailleurs? Des améliorations et des sites à suggérer?

En septembre, il y a un rallye automobile. Le bruit était excessif l'année dernière et le rallye a duré trop longtemps.

Sécurité/ Voisins vigilants

Il y avait eu un cambriolage au mois de juin, chemin de Provence et il faudrait faire attention cet été. On peut prévenir la Police municipale qui s'organise avec la Gendarmerie pour faire des ronds si on part en vacances. Pour les voisins vigilants, cela s'organise par petit quartier, avec un référent pour être le point de contact avec la gendarmerie.

Urbanisme

La question de la construction de logements sociaux en face du collège a été soulevée. L'opérateur sera Habitat 06. La commune a obtenu qu'il y aura deux places de parking par logement (normalement, c'est une place pour les logements sociaux) et deuxièmement, que le chemin de Baigneissoire ne sera pas détourné, ce qui aurait coûté 150.000 euros à la commune.

Soins médicaux

Trouver un kiné par exemple peut s'avérer difficile. Il a été expliqué que la Caisse d'assurance maladie limite le nombre d'installations dans une région comme moyen de contenir les dépenses. Cela nous amène à rester vigilants, car la menace d'un désert médical est réelle.

Urbanisation et environnement

Enfin, il y a une brève discussion sur la politique de l'urbanisation à Saint Jeannet. Comment préserver la nature et les espaces verts? Quels étaient les moyens à la disposition de la municipalité? Comment faire pour ne pas devenir une ville? Faudrait-il construire en hauteur pour conserver des espaces verts etc? Autant de questions qui ont un rapport avec le plan d'urbanisme d'une part et l'environnement d'autre part.

Elus référents : M. Donzeau (Val de Cagnes), M. Randazzo (les Coteaux), Mme Marguerettaz (les Billoires) M. Godefroy (Saint Estève) et M. Dickson
Les référents actuels sont Mme Berthout (Parriaou), Mme Besset (chemin de la Billoire), Mme Deloraine (Coteaux), Mme Lavalley (ancien route de La Gaude), Mme Schapitz (Saint Estève), M. Sartori (Val de Cagnes), . Antoniucci (Trigands), M. Ocelli (les Prés), M. Hinton (Beaume Gairard).